

# L'abbaye cistercienne de Mazan (Ardèche) et ses filles provençales : Sénanque et le Thoronet

## ETUDE ARCHEOLOGIQUE

L'architecture cistercienne suscite de plus en plus d'intérêt chez les historiens comme chez les archéologues depuis la publication des savantes études de Marcel Aubert et du R.P. Anselme Dimier<sup>1</sup>. Chaque année, des fouilles ou des travaux de restauration apportent quelques lumières nouvelles sur les plans et la structure d'anciennes abbayes depuis longtemps ruinées ou disparues<sup>2</sup>. Tel est le cas de l'abbaye de Mazan (Ardèche); et si je me permets de présenter, dans le cadre de ce congrès, placé sous le signe des relations Provence-Languedoc, quelques remarques archéologiques sur un édifice fort méconnu, c'est qu'il me paraît, par son histoire et son architecture provençale, correspondre pleinement au thème de celui-ci.

Isolée au creux d'un vallon perdu des hauts plateaux du Vivarais, au cœur d'une admirable forêt, et d'un accès longtemps difficile<sup>3</sup>, l'abbaye de Mazan fut au XII<sup>e</sup> siècle un lien à la fois

1. Marcel AUBERT (avec la collaboration de la marquise de Maillé), *L'architecture cistercienne en France*, t. I et II (Paris, 1943). - Père M. Anselme DIMIER et Jean PORCHER, *L'art cistercien en France* (collection Zodiaque - La nuit des temps, 1962).

2. Père M. Anselme DIMIER, *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, 1 vol. de textes, 1 vol. de planches (Paris - Grigan, 1949). - Du même auteur, « Lumières nouvelles sur les abbayes cisterciennes », dans *Archéologia*, n° 9 (mars-avril 1966), p. 74-83. - H.-P. EYDOUX, « L'architecture des églises cisterciennes d'Allemagne », dans *Trav. et Mém. des Instituts Français en Allemagne* (Paris, 1952). Il faut signaler en outre le récent article du R.P. Anselme DIMIER, paru dans les *Mélanges offerts à René Crozet*, t. II, p. 697-704 (Poitiers, 1966), « Eglises cisterciennes sur plan bernardin et sur plan bénédictin ».

3. On peut accéder aujourd'hui au village de Mazan soit à partir du col de La Chavade, sur la R.N. 102 d'Aubenas au Puy par Mayres, soit à partir du col de l'Alligier, sur la R.N. 536 d'Aubenas au lac d'Issarlès, et aux sources de la Loire par Saint-Cirgues-en-Montagne. La R.D. 239, qui serpente à travers la forêt domaniale, vient de faire l'objet de travaux d'élargissement.

spirituel et artistique entre les deux provinces. Elle a été en effet le relais de la pénétration cistercienne en Provence; c'est de Mazan, la plus ancienne fondation de l'ordre en Languedoc, que sont venus les moines qui ont fondé les premières abbayes provençales : Le Thoronet en 1136, Sénanque en 1148. Quand on sait quels liens spirituels et matériels unissaient, dans l'ordre de Cîteaux, les « abbayes-mères » à leurs « filles », on peut se demander quels ont été, sur le plan artistique, les rapports et les échanges d'influences entre Mazan et ses prestigieuses « filles » provençales.

Jusqu'en 1967 une telle étude était, sinon impossible, du moins purement théorique<sup>4</sup>, car nos connaissances sur Mazan se réduisaient à des descriptions anciennes fort vagues et à quelques relevés parfois peu précis<sup>5</sup>. Moins favorisée que Sénanque et Le Thoronet, Mazan, victime depuis un siècle de l'acharnement des hommes, n'était plus qu'un amas de ruines informes, ensevelies sous plusieurs mètres de terre ! L'opération de sauvetage, qui vient d'être entreprise par les Services des Monuments Historiques, aboutit à une résurrection partielle de l'église abbatiale, tandis que les fouilles et travaux de dégagement menés en 1967 nous apportent de précieux renseignements sur les bâtiments monastiques totalement ignorés jusqu'à ce jour.

Il a fallu la vigoureuse intervention de M. Maurice Roche, ancien préfet de l'Ardèche, qui s'était ému de l'état d'abandon de ces vestiges à la suite d'une visite organisée en 1964 par la Société de Sauvegarde des monuments de l'Ardèche, pour obtenir le déga-

---

4. Tel est le cas de la brève notice de Michel JOLY, « Les filles de Mazan », dans la *Revue du Vivarais*, t. LXVII (1963), p. 115-119, à propos du livre du Père A. DIMIER, *L'art cistercien en France*. L'auteur y affirme, peut-être un peu vite, que « les moines architectes de Mazan sont allés en Provence pour y diriger la construction des deux nouvelles fondations ». Une étude effectuée *in situ* nous amène à penser que l'influence s'est plutôt exercée en sens inverse.

5. On a beaucoup écrit, et de façon souvent fantaisiste, sur le « charme mélancolique » des ruines de la grande abbaye vivaroise. Les descriptions les plus anciennes sont celles d'Albert Du Boys dans l'*Album du Vivarais* (Grenoble, 1942, p. 236-238 ; et d'Ovide de VALGORGE dans ses *Souvenirs de l'Ardèche* (1846), t. II, p. 205-206. Ce dernier avait bien reconnu l'aspect roman de l'édifice, mais la présence d'arcs brisés et d'une coupole qu'il qualifie de « byzantine », l'amenaient « à attribuer la construction de cette église à l'époque de transition » (p. 209). La meilleure description du XIX<sup>e</sup> siècle est celle donnée par l'architecte Raymond dans le *Congrès Archéologique de France* de 1857, p. 355-357. C'est en grande partie grâce à son intervention et à ses relevés conservés aux Archives des Monuments historiques (plan 205.677 et coupe 205.678) que nous pouvons aujourd'hui avoir une idée précise de l'édifice alors intact.

gement et la consolidation des ruines de l'abbatiale. Des travaux importants entrepris durant les mois d'été 1966 et 1967, sous la direction éclairée de M. Rochette, architecte en chef des Monuments historiques, ont déjà donné des résultats spectaculaires et riches d'enseignements<sup>6</sup>. Non seulement ils permettent de préciser plusieurs points du plan et de la structure de l'église, mais ils ont amené la découverte et le dégagement (encore partiel) d'une galerie entière du cloître roman, avec le pavillon d'angle, carré, qui abritait le lavabo des moines. Ils ont révélé en outre l'existence, le long de la galerie du cloître, d'un vaste cellier du XII<sup>e</sup> siècle, voûté en berceau, mais transformé au XIX<sup>e</sup> siècle en maison d'habitation.

Ces premiers travaux ont fait apparaître d'une manière convaincante les rapports étroits de style et de technique qui unissent les trois abbayes de Mazan, de Sénanque et du Thoronet, aussi bien dans le dispositif des plans, la structure des supports, les systèmes de voûtement, que dans certains détails de décoration.

Les échanges d'influences entre l'abbaye vivaroise et les abbayes provençales, soupçonnés par Marcel Aubert<sup>7</sup>, se trouvent non seulement confirmés mais renforcés sur plusieurs points.

Ce sont les premiers résultats, tout provisoires encore, de l'étude menée sur le terrain, que nous nous permettons d'exposer ici.



## I. - HISTORIQUE DE L'ABBAYE DE MAZAN

On a parfois fait de l'abbaye de Mazan une fondation directe de Cîteaux, et au XIII<sup>e</sup> siècle le cartulaire de Mazan revendique cet honneur insigne. En fait, elle était une filiale de l'abbaye dauphi-

6. Nous tenons à remercier les Services des Monuments historiques et en particulier M. Rochette, architecte en chef, de la courtoisie de leur accueil et des fructueux échanges de vues que nous avons eus au cours d'une visite du chantier en septembre 1967. Le sauvetage de Mazan, « chef-d'œuvre en péril », est une entreprise de longue haleine, ainsi que le remarquait M. Rochette, mais entreprise passionnante pour tous ceux qui s'intéressent à la sauvegarde du patrimoine artistique du département. Nos remerciements s'adressent aussi à l'entreprise Sele, de Nîmes, qui assure avec une grande compétence les travaux de restauration et de consolidation, parfois délicats, pour la liberté qu'elle nous a accordée sur son chantier.

7. *L'architecture cistercienne en France*, t. I, p. 197-198 et 237, fig. 75 et 111. Marcel Aubert écrivait alors (1943) : « Les ruines de l'église servent depuis un siècle de carrière aux habitants, et, si l'on n'y prend garde, il ne restera bientôt plus rien de cet important édifice, qui paraît avoir eu une grande influence sur certaines de ses filles, notamment le Thoronet et Sénanque » (p. 237).

noise de Bonnevaux, près de Vienne, elle-même fondée par Cîteaux dès l'année 1117<sup>8</sup>. La fondation de l'abbaye remonte au 3 des ides de novembre 1119, l'année même où le pape Calixte II venait de confirmer la règle cistercienne; le nouvel ordre ne comptait alors qu'une douzaine de monastères, Mazan était le premier du Languedoc. Sa fondation résulte, comme ce fut souvent le cas dans les débuts de l'ordre, d'une initiative locale, à la fois épiscopale et féodale. Selon un processus classique, on voit intervenir l'évêque diocésain qui joue au protecteur de la fondation, le moine-pionnier chargé par son abbé de trouver un établissement stable où il pourra déverser le trop-plein de son monastère, enfin le seigneur pieux qui offre ou achète le domaine.

La charte-notice de fondation, datée de 1123<sup>9</sup>, nous apprend que l'évêque de Viviers, Léodegaire, désireux d'installer les moines de Cîteaux dans son diocèse, à l'imitation de son métropolitain Guy de Bourgogne qui les avait appelés à Bonnevaux en 1117, fit appel à un moine déjà célèbre de Bonnevaux : Amédée d'Hauterive. En 1119 celui-ci vint s'installer avec douze moines dans les solitudes boisées du haut Vivarais, entre les sources de la Loire et de l'Ardèche, non loin cependant des voies de pèlerinage qui, de la vallée du Rhône, montaient jusqu'au Puy par les vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière. Le lieu, admirablement choisi pour son exposition, en dépit du climat et de l'altitude, était un ancien

---

8. L'abbaye de Bonnevaux, comm. de Villeneuve-de-Marc (Isère), fut fondée en 1117 sur le désir de l'archevêque de Vienne, Guy de Bourgogne, légat du pape, qui vint à Cîteaux demander des moines qu'il installa sur un domaine acheté à l'abbaye Saint-Pierre de Vienne. En 1119, devenu le pape Callixte II, il prit l'abbaye sous sa protection et fit construire les premiers bâtiments. L'évêque de Viviers Léodegaire, fort lié (et peut-être parent ?) avec son métropolitain a pu ainsi connaître très tôt les moines cisterciens et, sur les conseils de Guy de Bourgogne, songer à les introduire dans son diocèse. Sur l'abbaye de Bonnevaux, aujourd'hui détruite, voir le Ch. Ulysse CHEVALIER, *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux* (Grenoble, 1889) ; M. AUBERT, *op. cit.*, t. I, p. 70.

9. Sur les circonstances historiques de la fondation de l'abbaye de Mazan entre 1119 et 1123, nous renvoyons aux analyses des sources et à l'exégèse des textes effectuées par Jean RÉGNÉ, « La Civilisation cistercienne en Vivarais au Moyen Age », dans *Revue Mabillon*, 1925, 30 p., et surtout aux recherches du chanoine J.-B. THERME, « Etude documentaire, critique, historique sur la fondation et les fondateurs de l'abbaye de Mazan », dans *Revue du Vivarais*, t. LIII (1949), p. 101-111, 155-160 ; t. LIV (1950), p. 38-48, 114-120, 162-170 ; t. LV (1951), p. 34-42, 93-104 ; t. LVI (1952), p. 46-52. Véritable monument d'érudition, l'étude du chanoine Therme éclaire de façon définitive la question longtemps controversée de la date exacte de la fondation chronologique de Mazan : le III des ides de novembre 1119 (= 11 novembre).

domaine appelé le mas d'Adam (*Mansus Adam* ou *Mansiada* dans les textes), qu'un féodal du pays, Pierre, seigneur de Géorand, venait d'acquérir et d'offrir dans ce but à l'évêque de Viviers. A cette donation initiale, le seigneur de Géorand, que les moines de Mazan considéraient comme le *primus fundator* de leur monastère, devait ajouter de son propre patrimoine de vastes étendues de forêts et de pâturages autour du mas d'Adam, en particulier la vallée des Itiers (affluent de la Loire), où sera bâtie la future abbaye, et la vallée de Vauclare, « *Clara vallis* » (affluent de l'Ardèche). Cette situation géographique privilégiée, les domaines du monastère étant à cheval sur les versants méditerranéen et atlantique, devait constituer un facteur essentiel de la puissance et de la prospérité de l'abbaye durant trois siècles<sup>10</sup>.

Les moines venus de Bonnevaux s'établirent provisoirement au vieux mas d'Adam situé sur le plateau, au-dessus de l'emplacement de la future abbaye. Ce n'est qu'en juillet 1123 qu'ils prirent possession du premier monastère, rapidement construit au fond du vallon des Itiers, par les soins de l'évêque de Viviers. Celui-ci paraît bien avoir joué un rôle décisif dans la fondation, agissant en tout point comme son protecteur Guy de Bourgogne (devenu en 1119 le pape Calixte II), à Bonnevaux<sup>11</sup>. Le texte de la charte de fondation, rédigée à cette occasion, est particulièrement net : « Ayant reçu cette donation (celle du seigneur de Géorand) avec la grâce de Dieu et l'aide des hommes de bien, nous y avons édifié l'église, réuni les religieux et ordonné comme abbé notre fils,

---

10. Cf. le cartulaire de l'abbaye de Mazan, Arch. dép. de l'Ardèche, 3 H 1, in-f° du xv<sup>e</sup> siècle, 230 p. Jean Régné, après Hauréau (*Gallia Christiana nova*, t. XVI, 597-607), en a donné la substance dans le « Catalogue des actes de l'abbaye de Mazan (1123-1494) », comprenant 92 numéros, paru dans la *Revue du Vivarais*, t. XXVIII (1921), p. 86-89, 107-112, 134-42, 169-174, 211-217, 243-46 ; et t. XXIX (1922), p. 44-50, 187-192, 235-241, 272-276.

L'activité économique des moines de Mazan, ainsi que leur rôle politique comme auxiliaires de la pénétration capétienne en Vivarais au xiii<sup>e</sup> siècle, ont été étudiés par J. RÉGNÉ, *La civilisation cistercienne en Vivarais*, p. 11-20.

11. Cf. le Cartulaire de Bonnevaux, Introduction ; J. RÉGNÉ, *Histoire du Vivarais*, t. I (Largentière, 1914). L'épiscopat de Léodegaire, ou Léger (1096-1124) fut particulièrement bénéfique pour les ordres religieux en Vivarais ; il est marqué notamment par d'importantes donations à Cluny et par l'installation des chanoines de Saint-Ruf au Bourg-Saint-Andéol en 1108. L'activité de ce prélat, qui fut, à l'exemple de Guy de Bourgogne, bâtisseur et reconstruteur d'églises (sa cathédrale, Saint-Andéol), doit être soulignée.

Pierre-Itier, autrefois chanoine de notre église. » Ce premier abbé de Mazan n'était autre, semble-t-il, que le propre fils du seigneur de Géorand, ce qui explique la générosité du fondateur<sup>12</sup>.

D'après la charte-notice de 1123, on serait tenté de déduire que l'église abbatiale, dont les ruines viennent d'être dégagées, était alors achevée. Dans cette hypothèse, nous serions en présence d'un des plus anciens édifices cisterciens du midi de la France. Cette opinion n'est guère soutenable et ne résiste pas à l'examen attentif de la construction qui dénote un style déjà évolué, une perfection dans la taille des matériaux, dans la mouluration des tailloirs et des bases qu'on ne rencontre guère avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, le délai de quatre années (1119-1123), attribué par la charte-notice à la construction d'un tel édifice, paraît incroyablement court, même si l'on prête à l'évêque de Viviers des moyens financiers considérables. Il faut enfin tenir compte de la dureté de l'hiver qui, à 1.200 mètres d'altitude, devait interrompre les travaux pendant de longs mois<sup>13</sup>.

On peut donc présumer que l'église de 1123 n'était encore qu'une modeste chapelle de caractère provisoire, comme ce fut souvent le cas dans les monastères cisterciens au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Cette église primitive, devenue rapidement trop petite, sera remplacée par la grande abbatiale romane une vingtaine d'années plus tard, vers 1140-1150, lorsque Mazan parvenue au rang de

12. Telle est l'opinion du chanoine THERME, *Revue du Vivarais*, t. LIV, p. 165-66. L'auteur reproduit et analyse une copie de la charte-notice de 1123, faite en 1661 par le notaire royal de Saint-Cirgues-en-Montagne, et extraite du « Livre des Fondations de Mazan ». Cf. *Revue du Vivarais*, t. LIII, p. 155-60.

13. « Malgré sa simplicité voulue par l'Ordre, la construction des abbayes et de leurs églises allait très lentement », observe M. Aubert, *op. cit.* p. 101. Pour s'en tenir aux filles de Mazan, on peut constater en effet la lenteur des travaux de construction, à Sénanque, où l'église fut édifiée en deux campagnes (1160-1180 et 1180 - début du XIII<sup>e</sup>), cf. Marc THIBOUT, « L'abbaye de Sénanque », dans *Congrès Archéologique de France, Avignon (1963)*, p. 366-67. La construction de l'église du Thoronet, commencée vers 1160, se termina vers 1180-90. Il est permis de supposer que l'évêque Léodegairé entreprit dès 1123 la construction de la grande abbatiale, qui ne sera terminée que vers le milieu du siècle.

14. Cf. M. AUBERT, *op. cit.*, t. I, p. 71 et suiv. ; les premières constructions étaient souvent en bois et de petites dimensions, ce n'est que plus tard que les moines élèvent des bâtiments de pierre. Sur la chapelle provisoire. Cf. M. AUBERT, t. I, p. 102.

puissante abbaye, essaime à son tour en fondant les abbayes de Silvanès (diocèse de Rodez) en 1136, du Thoronet en 1136, de Sénanque en 1148, et de Bonneval (diocèse de Saint-Flour) en 1161<sup>15</sup>.

Contrairement, en effet, à nombre d'abbayes cisterciennes dont les débuts furent souvent difficiles, l'essor territorial de Mazan fut rapide, ainsi qu'en témoigne le Cartulaire de l'abbaye conservé aux Archives de l'Ardèche. On y voit figurer presque tous les grands seigneurs fonciers de la région cévenole : les Itiers de Géorand et de Chadenac, les vicomtes de Polignac, les comtes de Valentinois, puis les seigneurs de Jaujac, de Montlaur, de Vogüé... « Le siècle qui avait vu la naissance de l'abbaye, remarque Jean Régéné, n'était pas révolu que cette nouvelle fille de Cîteaux se trouvait déjà gratifiée d'une dot magnifique ! » Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Mazan pouvait dénombrer au Saint-Siège une foule de mas et de « granges », éparpillés du Velay aux confins de la Provence rhodanienne. Cette expansion territoriale suscita, on s'en doute, des craintes et de la jalousie chez le clergé séculier comme chez les petits seigneurs voisins. A tel point, qu'en 1217, le pape Honorius III prenait l'abbaye sous sa protection, la soustrayant à la juridiction de l'évêque diocésain<sup>16</sup>.

C'est en ces années de prospérité qui vont de 1136 à 1217 qu'il convient de placer la construction de l'ensemble des bâtiments monastiques. Longés au sud et à l'est par le ruisseau de Mazan et l'un de ses affluents, ils s'étendaient sur un espace sensiblement carré d'environ 80 mètres de côté. L'église abbatiale, bâtie, selon la tradition de Cîteaux, au point le plus élevé du terrain, formait le côté nord du monastère dont la grande porte, aux piédroits encore visibles, s'ouvrait au milieu du mur ouest. Combien de moines l'abbaye comptait-elle au XII<sup>e</sup> siècle ? Certainement pas les trois cents religieux que lui attribuent généreusement les Annales cister-

15. Sur la fondation de ces abbayes, voir : M. AUBERT, *op. cit.*, p. 67, 70, 75-76 ; Père A. DIMIER, *L'art cistercien*, p. 86, 95, 188. La juridiction de Mazan s'étendait en outre à quatre abbayes de femmes, qui étaient de sa filiation : Mercoire, Bellecombe, Sauvebénite et Clavas. Cf. chanoine ROUCHIER, « Les Institutions monastiques dans le Vivarais au Moyen Age », *Revue du Vivarais*, t. XXXV (1928), p. 274-5.

16. Cartulaire de Mazan, Bulle d'Honorius III, expédiée d'Anagni. Analyse par Ch. ROUCHIER, dans *Revue du Vivarais*, 1928, p. 269-271. A ce privilège Clément VII ajouta, pour l'abbé de Mazan, le droit de porter la mitre et l'anneau, d'user des insignes pontificaux et de donner la bénédiction solennelle au peuple à la manière des prélats (Cartulaire, n<sup>o</sup> 9, 16 et 73).

ciennes lors d'une très hypothétique visite de saint Bernard au cours de son voyage au Puy ! Les dimensions de l'abbatiale (52 m × 24 m) et du cloître (28 m pour la galerie subsistante) laissent présumer une communauté assez nombreuse, une centaine de personnes, moines et convers compris, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En 1321, lorsque la décadence a déjà commencé, on comptera encore trente-trois religieux profès au Chapitre<sup>17</sup>.

Les ravages de la guerre de Cent ans lui portèrent un coup dont elle ne se releva jamais totalement. Contrairement à ce que l'on a toujours affirmé, l'abbaye ne fut pas entièrement détruite, mais seulement endommagée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et ses domaines furent dévastés à plusieurs reprises par les routiers<sup>18</sup>. C'est à la suite de ces ravages, et pour se mettre à l'abri de nouvelles surprises, que les moines rebâtirent et fortifièrent l'aile sud du monastère. De ces constructions il subsiste encore un long mur d'enceinte, flanqué d'une tour carrée, coiffée de « lauzes », qui vient d'être habilement restaurée par les Monuments historiques.

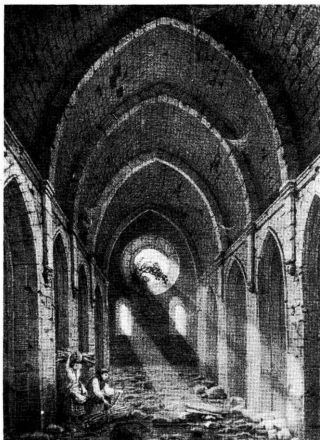
Après les guerres de Religion qui virent son pillage, l'existence de l'abbaye se prolongea assez misérablement jusqu'à la Révolution; en 1675 il y a encore douze religieux, onze en 1768. La Révolution confisqua les bâtiments et l'abbatiale sans y porter atteinte. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que commence le « dépeçage » du monastère d'abord, puis à partir de 1850 de l'église, par les habitants du petit village qui s'est créé sur ses ruines. Pendant plus d'un siècle, et en dépit de tous les cris d'alarme lancés par les historiens et les érudits locaux, le magnifique bâtiment va servir de carrière de pierres de taille à toute la région, ceci en dépit d'un classement intervenu dès 1847<sup>19</sup> ! Ce destin lamentable illustre l'incurie générale dont furent victimes, au XIX<sup>e</sup> siècle, les grandes constructions monastiques

17. *Chroniques de Languedoc* (tableau de Peigné, et rapport de l'intendant d'Aguesseau), II, 210. - *Histoire de Languedoc*, t. IV, *Notes*, p. 601-604. - J. RÉGNÉ, *La civilisation cistercienne en Vivarais*, p. 13. - Cartulaire, n° 50 (1321 : trente-trois religieux, dont onze dignitaires et seize moines) ; n° 67 (1359 : il n'y a plus que treize moines) ; n° 77 (1394 : quatorze moines).

18. « En 1375, une incursion de routiers anglais détruisit l'abbaye de fond en comble », affirme O. de VALGÖRGE, *Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 205, sans citer ses sources. Le Cartulaire de Mazan fait simplement état de dévastations opérées par des bandes de mercenaires qui sillonnent la région après le traité de Brétigny (1360), n° 67, et de travaux de fortification en 1375 (Cart., n° 69). En 1419, il est encore question des courses de gens d'armes et de l'insécurité permanente du pays (Cart., n° 85).

19. Cf. le dossier de Mazan conservé aux Archives des Monuments historiques, rue de Valois, à Paris, que nous avons pu consulter.





MAZAN. — La nef au début du XIX<sup>e</sup> siècle  
(Lith. de Cassien)



MAZAN. — Les trois nefs en cours de dégagement



MAZAN. — L'abside centrale



SAINT-PIERRE-DE-RUOMS : La coupole sur trompes en cul de four (XI<sup>e</sup> s.)

désertées depuis 1789 et ravalées au rang de simples cures. La négligence des autorités locales, l'indifférence du clergé se sont conjuguées alors au vandalisme des paysans pour faire de l'abbatiale la plus pitoyable des ruines romanes !

Vers 1840, l'église la plus vaste du Vivarais était pratiquement intacte et servait encore au culte paroissial, le curé s'étant casé dans le chœur de l'édifice après avoir fait murer le transept<sup>20</sup>. Mais se plaignant de l'excessive humidité des lieux, il obtint en 1843 l'autorisation de construire une petite église paroissiale en utilisant les murs encore debout de l'aile ouest du monastère<sup>21</sup>. En 1847, l'abbatiale, désaffectée, était classée comme Monument historique, et son plan était relevé par l'architecte Raymondon. Cela ne devait pas empêcher sa destruction; moins de dix ans plus tard, revenu sur les lieux, il pouvait constater le désastre et dénoncer « le stupide vandalisme et la rapacité des habitants qui ont eu l'impudence de démolir une à une toutes les pierres de taille des parements extérieurs, toutes les corniches; qui ont arraché toutes les ardoises et ont poussé le cynisme jusqu'à voler la couverture de la coupole. Les voûtes étaient encore intactes lors de notre dernière visite, mais il est certain que d'ici peu d'années, la coupole et le transept, découverts depuis peu, seront entièrement détruits<sup>22</sup>... ».

20. C'est une vue de cette nef abandonnée que reproduit une gravure de Cassien, dans *l'Album du Vivarais d'A. du Boys* (Grenoble, 1842). « En ce moment, note l'auteur, le curé fait bâtir une nouvelle église paroissiale, c'est-à-dire une méchante chapelle, qu'il adosse à une des parties latérales du vieux colosse. Il aurait mieux fait de dépenser les 15 ou 20.000 francs qu'il va mettre à cet édifice, soit à refaire les toitures, soit à détourner les eaux supérieures qui filtrent dans les murs... »

21. Rapport de l'architecte Raymondon, *Congrès Archéologique de France, 1857*, p. 357 : « La commune a fait construire, il y a une douzaine d'années, à quelques mètres de l'ancienne église, et dans l'ancienne boulangerie de l'abbaye, avec des matériaux volés aux belles ruines du monastère, une église pitoyable, sans goût, sans proportions. » L'église actuelle (1843) était donc bâtie avant la ruine de l'abbatiale. On distingue encore dans son mur latéral sud, les baies romanes murées du bâtiment qui pouvait être, d'après son emplacement près de la porterie, un atelier ou une grange de l'abbaye. Le soubassement de la grande porte de l'abbaye, ouverte à l'ouest de l'enceinte selon la coutume (cf. M. AUBERT, t. II, p. 141-42), existe encore. Il comporte une grande porte charretière de 4,40 m, à fort ébrasement, et une petite poterne surmontée d'un arc à plein cintre, le tout remontant au XII<sup>e</sup> siècle et bâti dans le même style et avec les mêmes matériaux que l'abbatiale. Du mobilier de celle-ci, l'église actuelle a recueilli un grand bénitier de pierre de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

22. RAYMONDON, *op. cit.*, p. 356. L'église était déjà « enterrée à quatre mètres du côté de sa façade ouest, et de deux mètres à l'est. Un espace de sept à huit mètres la sépare d'un ruisseau dont les eaux avaient été élevées au moyen d'un barrage opéré par les œuvres mêmes d'un maire, au-dessus du niveau de l'église, de sorte qu'à la moindre crue les eaux pénétraient dans l'intérieur de celle-ci... » (p. 357).

En dépit de cet appel, Mazan retomba dans l'oubli et son église retourna au pillage. En 1904, l'architecte des Monuments historiques, Henri Nodet, venu, dit son rapport, « par acquit de conscience vérifier si cette église n'avait besoin d'aucune réparation... ne trouva plus qu'une grande église ruinée, montrant des voûtes effondrées et des maçonneries en blocages dépouillées de tout parement », le tout enterré sous plusieurs mètres de terre et envahi par la végétation<sup>23</sup> ! Il ne restait plus qu'à classer Mazan une seconde fois, mais comme « ruine », ce qui eut pour seul effet de précipiter un peu plus le pillage. Quelques années plus tard, la commune prenait le nom de Mazan-l'Abbaye, cette abbaye que pendant un siècle ses habitants avaient consciencieusement détruite ! Tel était encore en 1966 l'état des ruines : seuls, l'amoncellement des décombres et quelques mesures appuyées à l'angle sud-ouest les avaient préservées d'une destruction radicale.



## II. - LE DEGAGEMENT DES RUINES

### PREMIERS RESULTATS

Commencés à la fin de l'été 1966, les travaux de déblaiement et les sondages entrepris pour retrouver le niveau primitif se sont poursuivis pendant tout l'été 1967. Cette première campagne a porté principalement sur l'église abbatiale, dont les absides, le transept et les trois nefs ont été dégagés de un à trois mètres de terre par endroits, ce qui permet déjà de mesurer l'ampleur de l'édifice et de retrouver tous les éléments de son plan. Devant l'intérêt présenté par la galerie ouest du cloître, murée et enterrée de plus d'un mètre par le sol du cimetière actuel, M. l'architecte en chef Rochette a fait procéder à son dégagement partiel du côté du pavillon du lavabo. Des travaux délicats de consolidation et de reprise des parements ont été menés simultanément afin de sauvegarder les absides, les piliers, et une travée de la voûte du bas-côté sud encore intacte !

---

<sup>23</sup>. Henri NODET, « Souvenirs », publiés dans *Les monuments historiques de la France*, 2<sup>e</sup> année, 1937, p. 236-240 ; avec deux photographies montrant l'état des ruines en 1904.

### L'église (pl. I et II)

Abbaye de la filiation de Cîteaux, l'abbatiale de Mazan présente, comme les églises du Thoronet, de Sénanque, d'Aiguebelle et de Léoncel, un plan à abside et absidioles hémicirculaires et non le plan « bernardin » propre à la descendance de Clairvaux et de Fontenay<sup>24</sup>. Le chevet n'est pas constitué par des chapelles carrées, mais s'arrondit en une vaste abside principale hémicirculaire, flanquée de deux absidioles moins profondes et de même forme. Mais tandis qu'à Sénanque et au Thoronet les absidioles doubles sont prises extérieurement dans un mur droit selon un usage assez répandu dans l'Ordre, les deux absidioles de Mazan conservent leur forme hémicirculaire à l'extérieur. Le sanctuaire en hémicycle se termine à l'extérieur par un mur à trois pans. Ce dispositif à chevet polygonal, plus archaïque, dénote une influence locale : on le trouve fréquemment dans les églises romanes du Vivarais et du Velay<sup>25</sup>. On le retrouve à l'abbaye de Léoncel (Drôme) édifiée de 1150 à 1188, qui fut, comme Mazan, une fille de Bonnevaux (la quatrième)<sup>26</sup>.

Comme dans les abbayes provençales, les trois absides sont précédées d'une très courte travée rectangulaire où se trouvait l'autel; la piscine aux ablutions était creusée à main droite, dans un étroit bahut de pierre. Selon la tradition architecturale de Cîteaux, l'abside centrale, plus élevée que les absidioles, est largement éclairée par trois vastes baies en plein cintre, de même hauteur, à profond ébrasement intérieur, qui descendent près du sol. Les absides étaient voûtées en cul-de-four, soigneusement appareillé; les petites travées de chœur, d'un berceau au cintre légèrement brisé. Aucun bandeau ne marque la naissance de la voûte.

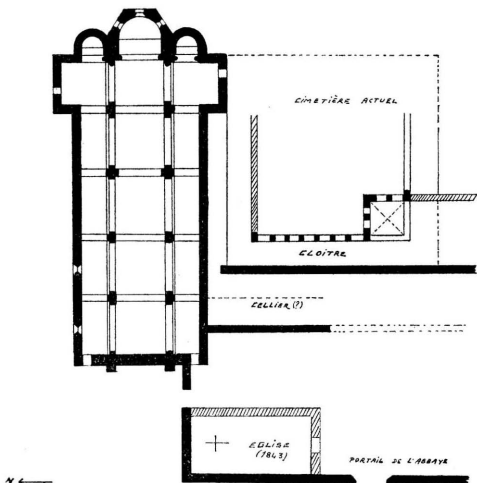
---

24. A. DIMIER, *Recueil des plans d'églises cisterciennes et Mélanges René Crozet*, t. II, p. 697-704.

25. Noël THIOLLIER, *L'Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy* (Le Puy, 1902). Michel JOLY, *L'Architecture des églises romanes du Vivarais* (Paris, 1966). Robert SAINT-JEAN, *Les églises romanes du bas Vivarais* (Diplôme d'études supérieures, inédit, Université de Montpellier, 1956).

26. A. DIMIER, *L'art cistercien*, p. 154-158. Fondée en 1137 par Bonnevaux, l'église ne sera consacrée qu'en 1188, mais le sanctuaire et le transept avec couple sur trompes ont été construits vers 1150-1160, et sont donc à peu près contemporains de l'église de Mazan.

## PLAN DE L'ABBAYE DE MAZAN



■ XII<sup>e</sup> siècle

▨ constructions postérieures

□ restitution

0 5 10

R. SAINT-JEAN del. 1967

Le transept, bas et légèrement saillant (24 m de long, contre 27 m à Sénanque et 30 m au Thoronet où la nef est plus courte), était voûté d'un berceau brisé, semblable à celui du Thoronet et de hauteur voisine (10,40 m contre 10,80 m). A l'extrémité du croisillon nord, on voit encore l'emplacement de la porte des Morts donnant accès au cimetière; donnant à l'extérieur du monastère, elle dut être murée lorsque l'abbaye fut fortifiée au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle.

La croisée du transept dont on a dégagé la base des massifs piliers à ressaut était la partie la plus originale de l'abbatiale. Entièrement détruite aujourd'hui, nous pouvons cependant imaginer son aspect primitif grâce aux relevés de Raymondon (1847) et à d'anciennes photographies. De plan carré, de 8 mètres de côté environ, elle était surmontée d'une coupole à huit pans établie sur trompes coniques appareillées. Au sommet de la coupole, un petit lanternon octogonal, culminant à une vingtaine de mètres, servait de clocher. L'abbatiale de Sénanque offre une coupole de forme identique; c'est là un élément architectural assez exceptionnel dans les premiers édifices cisterciens pour mériter qu'on s'y arrête. On ne le trouve, en effet, que dans les trois églises de Mazan, de Léoncel et de Sénanque; est-ce un simple hasard ? Une telle entorse à la règle d'austérité ne peut, semble-t-il, s'expliquer que par la force des usages ou des traditions locales : celle des coupoles octogonales, si fréquentes en Vivarais rhodanien comme en Provence au XII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. A quoi il faut ajouter les liens de fondation qui unissaient les trois abbayes.

Mais il est un détail d'architecture plus significatif encore des échanges d'influences entre l'abbaye vivaroise et l'art cistercien de Provence : ce sont les trompes de la coupole. Alors que les trompes des coupoles octogonales de Mazan et de Léoncel sont coniques, celles de Sénanque sont en cul-de-four et établies sur des dalles échancrées que soutiennent dans l'angle de petits pilastres

---

27. Cf. J. VALLERY-RADOT, « Le domaine de l'école romane de Provence », dans le *Bulletin Monumental*, 1945, p. 5-63 ; et *Congrès Archéologique de France, Avignon, 1963*, surtout l'Introduction, p. 9-43. Les coupoles sur trompes sont très fréquentes en Vivarais où on les trouve même dans de toutes petites églises rurales situées bien à l'ouest du Rhône. A celles, bien connues, de Champagne, de Cruas, de Mélas, de Viviers et de Bourg-Saint-Andéol, il convient d'ajouter celles de Larnas, Saint-Just d'Ardèche, Sauveplantade, Saint-Maurice d'Ardèche, Saint-Etienne de Fontbellon, Ruoms, Vinezac, pour le bas Vivarais, et celles de Genestelle, Lespéron, Gilhoc et Veyrines pour le haut Vivarais.

placés sur des consoles. Ce dispositif, étranger à l'art roman provençal, est par contre répandu dans le Velay avec de nombreuses variantes. M. Jean Vallery-Radot a émis l'hypothèse d'une filiation par l'intermédiaire de Mazan et des églises du Vivarais<sup>28</sup>. Nous avons trouvé trois églises romanes, anciens prieurés bénédictins, situées entre Mazan et le Rhône, qui présentent le même type de trompes : la petite église de Génestelle, l'ancienne église de Saint-Etienne-de-Fontbellon, et surtout la belle coupole de la priorale Saint-Pierre de Ruoms<sup>29</sup>. Le maître d'œuvre qui a conçu la coupole de Sénanque vers 1160 n'aurait-il pas travaillé à Mazan auparavant, et importé en Provence un modèle connu en Vivarais ?

Un examen attentif de la structure des supports de la croisée du transept permet aussi d'utiles rapprochements : les grands arcs doubleaux, au cintre légèrement brisé, qui soutenaient la coupole, retombaient sur des colonnes engagées se prolongeant jusqu'au sol avec des bases moulurées, ainsi que les fouilles l'ont révélé ; à l'exception des deux piliers qui regardent la nef, où les colonnes s'arrêtaient sur un culot placé à mi-hauteur, afin de permettre aux stalles des moines de s'adosser directement aux piliers. Une disposition en tout point identique se retrouve au Thoronet et à Sénanque où la présence de demi-colonnes adossées aux pilastres du chœur paraît bien être le reflet d'une influence étrangère à l'art roman provençal.

---

28. J. VALLÉRY-RADOT, « Les trompes en cul-de-four de la coupole de l'église de Sénanque », dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1942, p. 35-42. « En raison de leur dépendance vis-à-vis de Mazan, les moines de Sénanque devaient entretenir des relations suivies avec le Vivarais, relations qui devinrent sans doute de plus en plus étroites lorsqu'ils envoyèrent une petite colonie de leurs frères peupler l'abbaye des Chambons en Vivarais, fondée en 1151 par Guillaume de Borne. Il est donc permis de conclure que c'est du Velay, par l'intermédiaire du Vivarais, que procèdent à la fois le décor et les particularités de construction des trompes de la coupole de Sénanque. »

29. La coupole de la priorale Saint-Pierre de Ruoms, dont J. Valléry-Radot avait signalé l'analogie avec celle de Sénanque (art. cité, p. 39), vient de faire l'objet d'une minutieuse restauration par les services des Monuments historiques, qui ont remis en valeur le dispositif des trompes. Celles-ci, appareillées en cul-de-four, reposent sur une dalle échancrée lancée dans l'angle de la croisée du transept. Les colonnettes aux chapiteaux sculptés qui soutiennent cette dalle ont été rétablies ; elles prennent appui sur quatre consoles d'angle ornées de palmettes et de billettes disposées en damier. La coupole octogonale de l'ancienne église de Saint-Etienne de Fontbellon, près d'Aubenas, présente la particularité, jamais signalée, d'être bâtie sur huit trompes en cul-de-four avec tablette cintrée : quatre grandes, aux angles ; quatre petites, sur les faces.



L'étude des nefs, dont les proportions et les systèmes de voûtements étaient très voisins, confirme l'impression que l'on se trouve en présence d'une chaîne d'abbayes, œuvre sinon des mêmes bâtisseurs, du moins de maçons et de tailleurs de pierre formés à la même école et imprégnés de la grande tradition architecturale provençale.

La grande nef de Mazan, longue de quatre travées carrées de 7,37 mètres (25 pieds) de côté, était couverte d'un berceau brisé renforcé par des doubleaux à simple rouleau, reposant sur des colonnes engagées qui n'atteignaient pas le sol selon la disposition qu'on retrouve au Thoronet. Entre la première et la deuxième travée, cependant, un large pilastre descendant jusqu'au dallage marquait peut-être la séparation du chœur des moines de celui des convers. Si la voûte de la nef a totalement disparu, il reste encore une travée voûtée du collatéral sud avec la grande arcade qui faisait communiquer celui-ci avec la nef. Comme au Thoronet et à Sénanque, les collatéraux, fort étroits, étaient recouverts d'un berceau brisé rampant, monté assez haut pour contrebuter la lourde voûte de la nef. Les arcs doubleaux, de même forme, prenaient appui sur les murs latéraux par l'intermédiaire de consoles moulurées, dont il subsiste quelques beaux exemplaires. Ce mode de voûtement, considéré comme caractéristique de l'art roman provençal, s'est propagé le long du Rhône; on le rencontre dans plusieurs églises du bas Vivarais rhodanien, en particulier à l'ancienne cathédrale romane de Viviers, construite par l'évêque Léogedaire, le fondateur de Mazan<sup>30</sup>. Nef et bas-côté communiquaient par de grands arcs brisés, à double rouleau, qui prenaient naissance assez bas près du sol comme au Thoronet. Ces arcs, épais, s'appuyaient sur des piliers à ressauts, aux angles vifs, unis du

---

30. Consacrée en 1119, mais terminée seulement dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, la cathédrale romane de Viviers, de style nettement provençal, présentait de telles ressemblances avec l'abbatiale de Mazan, qu'on peut se demander si l'évêque Léogedaire n'a pas fait appel au même maître d'œuvre pour dresser le plan des deux édifices. Radicalement transformée après les destructions opérées par les protestants, elle conserve, outre les murs des anciens bas-côtés avec leurs pilastres, son ancienne façade romane au revers de laquelle s'inscrit le tracé des anciennes voûtes de la nef (un berceau brisé), et des bas-côtés (un berceau rampant), selon un profil que l'on retrouve à Mazan, à Sénanque et au Thoronet. On ne peut manquer d'être frappé surtout par la similitude des dimensions des nefs de Mazan et de Viviers; largeur totale : 19,50 m; largeur de la nef : 7,37 m; largeur des bas-côtés : 3,80 m à 4 mètres; longueur moyenne des travées : 6,90 m à 7,15 m. Il y a là sans doute plus qu'une simple coïncidence !

côté de la nef, renforcés d'un pilastre du côté du collatéral. Selon un dispositif fréquent en Provence, les impostes, simplement moulurées d'un bandeau et d'un quart de rond, ne font pas retour d'équerre du côté de la nef.

Comme au Thoronet, la nef n'était éclairée qu'à ses deux extrémités : à l'est, par les trois hautes baies de l'abside; à l'ouest, par les fenêtres percées dans le mur-pignon de la façade; une fenêtre à large ébrasement s'ouvrait dans les deux dernières travées du collatéral nord. Profondément enterrée par des apports de terre, la façade ouest de l'abbatiale a été en grande partie conservée, sauvée par les masures qui s'y appuient. Son ordonnance permet encore d'établir des analogies frappantes avec celle des abbayes provençales. On y retrouve le grand oculus du pignon au-dessus des deux longues baies de la nef centrale, ainsi que les étroites baies des collatéraux; mais c'est surtout dans la disposition des portes que se révèle l'étroite parenté architecturale entre Mazan et ses fondations. Contrairement à ce que pensait Marcel Aubert<sup>31</sup>, il n'y a pas de portail central, mais simplement deux petites portes basses avec linteau et tympan uni, percées aux extrémités des bas-côtés. Cette disposition très particulière ne se retrouve en France que chez les trois « filles » de Mazan : Silvanès, Le Thoronet et Sénanque. Placées au fond de vallées écartées, loin de toute agglomération, et d'un accès malaisé, ces églises n'avaient nullement besoin d'une entrée monumentale. La porte du collatéral sud s'ouvrait dans l'enceinte même du monastère et pouvait servir aux convers ou aux domestiques; celle du collatéral nord, ouverte directement sur les champs, suffisait largement aux rares voyageurs ou pèlerins de passage.

Aussi austère, aussi dépouillée d'ornements que ses descendantes provençales, l'abbatiale ne devait tirer son caractère monumental que de ses proportions étudiées<sup>32</sup> et de son architecture aux

31. *L'architecture cistercienne en France*, t. I, p. 300. M. Aubert se trompait également quand il attribuait à Mazan « un large transept » et « deux chapelles limitées par un mur droit » (p. 198), ainsi qu'un clocher-arcade sur l'arc d'entrée du chœur (p. 372). Mais ne situait-il pas Mazan « au fond d'un causse aride, véritable désert de pierre, brûlé de soleil » ? (p. 197). Image inexacte, reprise cependant par VAN DER MEER dans le récent *Atlas de l'Ordre cistercien* (Paris, 1965), p. 287 : « Mazan, fondée en 1120, au fond d'une (sic) causse déserte... »

32. Deux modules semblent avoir été utilisés dans la construction de l'abbatiale, tantôt un module de 29,5 cm (équivalent au pied romain), tantôt un module de 35 cm. Sur les règles de construction de Sénanque, voir l'article du R.P. Martin, paru dans *Connaissance des Arts*, juillet 1964, p. 82-91.

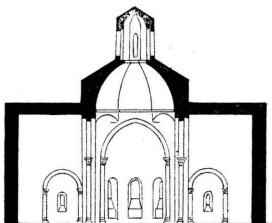


MAZAN. — Le cloître, angle S.-O. en cours de dégagement

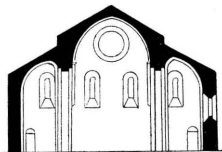


MAZAN. — Le lavabo (vue intérieure)

ABBAYE DE MAZAN



COUPE DU TRANSEPT



COUPE DES NEFS

lignes nettes, aux volumes simples qui sont comme la signature de l'art cistercien. Le seul luxe, la seule fantaisie était son élégante coupole à lanternon dont la silhouette provençale devait avoir quelque chose d'insolite lorsqu'on la découvrait brusquement, au détour du chemin, dans son décor de sombres sapinières. Selon les usages de Cîteaux, peu ou pas de sculpture : les quelques chapiteaux encore en place à l'entrée des absides ou retrouvés dans les fouilles sont simplement épannelés ou décorés d'un rang de larges feuilles plates. Cette rigueur était largement rachetée par le soin apporté dans la taille et le choix des matériaux.

A l'exemple des plus belles constructions romanes du couloir rhodanien et de la Provence, tous les parements des murs, les piliers et les voûtes étaient bâtis en pierres de taille de moyen appareil, disposées en assises régulières à joints fins, et assemblées avec la plus grande précision<sup>33</sup>. Au calcaire, utilisé au Thoronet et à Sénanque, se substituent ici le granite et les roches volcaniques locales (basalte et scories basaltiques); mais les procédés de taille demeurent très curieusement les mêmes. Le choix et l'utilisation judicieuse de ces matériaux ont été dictés aux moines par le climat à la fois rude et humide de la région.

Selon l'usage fréquent dans le Centre et le Midi, les couvertures, constituées par des dalles de schiste (appelées « *lauzes* » dans la région), reposaient directement sur l'extrados des voûtes du vaisseau central et des collatéraux, formant une grande toiture en bâtière fortement aplatie avec un léger décrochement marquant les bas-côtés<sup>34</sup>.

L'appareil des parements extérieurs des murs est en granite local, matériau dur et d'une taille difficile, mais résistant bien aux intempéries; ce sont ces moellons, souvent de grandes dimensions, qui ont été recherchés par les habitants.

---

33. Cette rigueur dans la taille et l'appareillage avait déjà frappé Raymond en 1847 : « Les pierres de taille des piliers (sont) disposées par assises réglées de 40 cm de hauteur... tous les claveaux des voûtes, disposés également en assises réglées de 25 à 30 cm de petit appareil, en lave volcanique, très légères, très poreuses et très proprement taillées, avec ciselures sur les arêtes, sans une trace d'écornure... »

34. Cf. la coupe dessinée par Raymond en 1847. Ce sont ces « *lauzes* », amenées à grands frais jusqu'à Mazan (où l'on ne trouve pas de schiste sur place), qui ont excité la convoitise des paysans au XIX<sup>e</sup> siècle et provoqué indirectement la ruine de l'abbatiale.

A l'intérieur de l'édifice, les parements, les piliers et les voûtes sont bâtis en pierres volcaniques provenant des coulées basaltiques du haut plateau. Cette roche, variété de scorie basaltique d'un brun-rouge, dure et poreuse, est plus légère que le granite et plus aisée à travailler; elle permet en particulier de réaliser des tailles fines comparables à celles des matériaux calcaires. On a pu ainsi relever quelques tailles décoratives layées aux absides et aux premières piles de la nef, ainsi que quelques marques de tâcherons; le fait est assez exceptionnel dans la région pour qu'on le souligne, il est un indice certain d'ancienneté et de la participation d'une main-d'œuvre laïque habituée aux procédés de taille en usage alors dans la vallée du Rhône et de la Provence<sup>35</sup>.

Un dernier caractère vient, semble-t-il, appuyer cette hypothèse : bien que Mazan se trouvât à proximité du Velay, ses constructeurs n'ont pas cherché à tirer un parti décoratif de la polychromie des matériaux dont ils disposaient. Les claveaux des arcs, les assises des piles ne présentent pas cette alternance de pierres colorées, procédé fréquemment employé dans les édifices romans de la région<sup>36</sup>. Faut-il y voir une volonté systématique d'austérité (les églises cisterciennes étant souvent blanchies à la chaux), ou bien l'indice que maître d'œuvre et maçons étaient étrangers à la région ?

Les détails architecturaux que nous venons d'examiner, le caractère assez massif de la construction, la mouluration très simple des bases, des tailloirs et des corniches permettent, pensons-nous, de situer la construction de l'abbatiale vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, peu avant que ne commencent les chantiers du Thoronet, de Léoncel (vers 1150-1160) et de Sénanque (après 1160). Il est

---

35. Cf. M. AUBERT, t. I, p. 96. « Les marques que l'on voit gravées sur les pierres de nombreuses constructions cisterciennes prouvent bien la participation d'ouvriers payés à la tâche. » A Mazan, ces marques sont peu nombreuses et de dessin très simple : +, I, T, et r. Sur les procédés de taille et de construction des abbayes de Provence, voir le passionnant ouvrage de Fernand POUILLON, *Les pierres sauvages* (Paris, 1964), journal imaginaire du moine-architecte du Thoronet, plein de vues originales sur la naissance d'une abbaye, et du même auteur, *Les abbayes cisterciennes de Provence, Sénanque, Sylvacane, Le Thoronet* (Paris, 1967), album de luxe.

36. En particulier aux églises de Thines, de Saint-Cirgues en Montagne et du Monastier, construites par les Bénédictins de Saint-Chaffre.

donc probable qu'une même équipe de tailleurs de pierre et de maçons, formée aux techniques des ateliers provençaux, ait successivement travaillé à Mazan et en Provence.

### **Le cloître** (pl. III, 1 et 2)

Situé au sud de l'abbatiale, il a particulièrement souffert des destructions successives, et son aire est aujourd'hui occupée par le cimetière communal qui, jusqu'à de récents agrandissements, devait en calquer le tracé : un carré d'environ 29 mètres de côté.

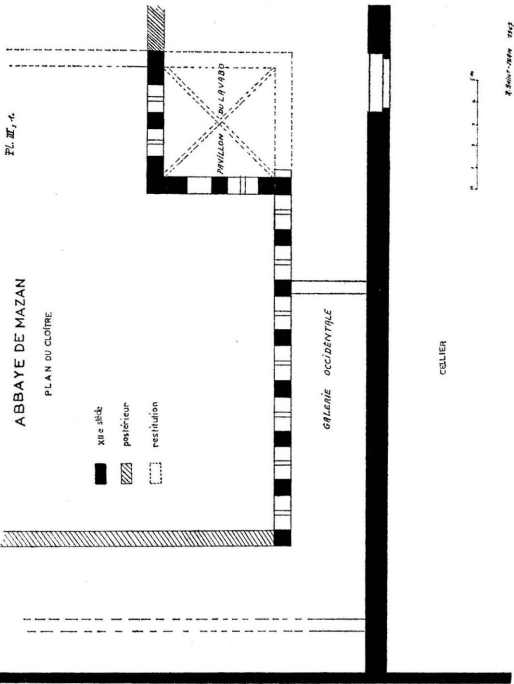
Légèrement postérieur à l'église, il a probablement été construit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être même au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné pour la première fois dans le Cartulaire en 1164, à propos d'une importante donation faite à l'abbé Pierre II par Héraclé de Polignac, avec « serment prêté dans le cloître qui est entre l'église et l'habitation des moines <sup>37</sup> ».

Seuls, la galerie occidentale perpendiculaire à l'église, et le pavillon de la fontaine placé dans l'angle sud-ouest, ont été conservés, rendus méconnaissables par leur transformation en caves et en écuries depuis plus d'un siècle. Les arcades extérieures, murées et à demi enterrées sous le sol du cimetière, dissimulées par les tombes qui y étaient appuyées, étaient pratiquement invisibles jusqu'aux récents travaux. Ces vestiges, dont l'existence n'avait jamais été signalée, et dont l'étude sera désormais possible, constituent un apport particulièrement précieux au patrimoine artistique du Vivarais. C'est en effet le seul cloître roman d'une région qui possédait au Moyen Age plusieurs abbayes et prieurés conventuels importants.

Ce qui en subsiste, et dont le quart environ a été dégagé, permet déjà de connaître ses dimensions et son dispositif général : la galerie ouest, voûtée, mesure 28 mètres de long; sa largeur, dans œuvre, étant de 3,40 mètres; le pavillon du lavabo forme un carré de 5,70 mètres de côté, en saillie dans l'angle sud-ouest. Par son ordonnance comme par sa décoration, le cloître de Mazan devait présenter un aspect intermédiaire entre ceux du Thoronet (1160-1175) et de Sénanque (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup>).

---

37. Cartulaire de Mazan, Arch. dép. de l'Ardèche, 3 H 5, n° 2.





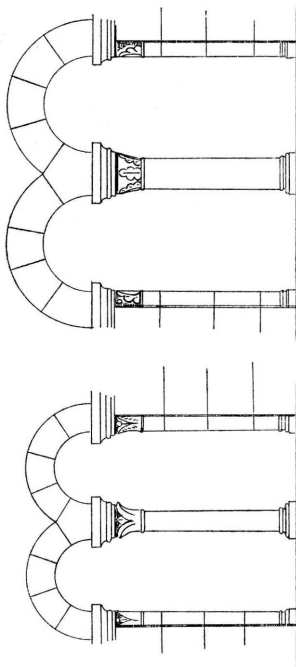
Du Thoronet, il possède l'allure générale trapue et dépouillée, le rythme binaire des arcades géminées, reposant alternativement sur des piles carrées et des colonnes, enfin la voûte en berceau brisé dont le départ est souligné par une corniche en quart de rond.

De Sénanque, il reprend le plan régulier, avec le lavabo carré placé dans l'angle opposé à l'église, les colonnettes jumelées avec bases et tailloirs communs. Le pavillon du lavabo, ouvert sur le préau du cloître par une porte cintrée et des arcades géminées, plus petites mais de même forme que celles de la galerie ouest, était à l'origine recouvert d'une voûte d'ogives dont les arcs retombaient sur des consoles sculptées. Il en subsiste deux : l'une ornée d'une tête humaine, l'autre d'une tête de bœuf ; faut-il y voir deux des figures du Tétramorphe<sup>38</sup> ?

Si les colonnettes jumelées, ainsi que les chapiteaux, ont depuis longtemps disparu, il reste encore les robustes piliers carrés, taillés dans le granite local, cantonnés de colonnettes engagées aux trois quarts et prises dans les mêmes assises de la pierre. Une disposition sensiblement identique existe à la galerie nord du cloître de l'abbaye d'Aiguebelle (Drôme), datée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les petits chapiteaux qui surmontent ces colonnettes d'angle sont à peine dégagés de la masse du pilier ; ils sont ornés de motifs sculptés en très faible relief à cause de la dureté de la pierre. Leur décor, purement ornemental à l'exception d'un petit masque, est dans la tradition d'austérité cistercienne, bien que d'une grande diversité de motifs. On y trouve des feuilles plates ou polylobées, des palmettes, des fleurons, des volutes, ainsi que quelques oiseaux affrontés, curieusement liés par le cou. Cette sculpture, qui se situe à mi-chemin entre le dépouillement rigoureux du Thoronet et le raffinement des chapiteaux de Sénanque, emprunte ses éléments principaux au répertoire ornemental de la région. C'est dans les murs des maisons du village de Mazan qu'il convient, hélas ! aujourd'hui, de rechercher les fragments sculptés des trois galeries disparues.

---

38. Ce sont les seules figures sculptées retrouvées dans l'abbaye. La vasque de pierre qui devait constituer la partie supérieure de la fontaine de ce lavabo, existe encore ; retournée, elle forme le piédestal de la croix du cimetière.



ARCADES DU CLOÎTRE

ARCADES DU LAVABO

(Les colonnes centrales sont restituées)

R SAINT-JEAN 7567



L'intérêt archéologique des découvertes faites à Mazan est double. Celles-ci ont d'abord permis de préciser nos connaissances sur une abbaye dont l'étude architecturale n'avait jamais pu être menée sur le terrain, et de révéler l'existence d'une aile du cloître ignorée jusqu'ici. Les travaux de restauration, si heureusement entrepris en 1966 et 1967, et qui, nous osons l'espérer, seront poursuivis dans les prochaines années, peuvent apporter de nouvelles révélations.

Elles permettent ensuite de replacer Mazan dans la chaîne des premières constructions cisterciennes du midi de la France : les procédés typiquement provençaux se rencontrent ici avec les traditions locales du Velay et du Vivarais en une sorte de compromis original qui ne manquera pas de retenir l'attention des archéologues. Si l'abbaye de Mazan avait été sauvée il y a cent ans, elle figurerait aujourd'hui parmi les plus remarquables créations cisterciennes de France à l'époque romane. Ses deux filles provençales, heureusement intactes, nous offrent un reflet de sa splendeur passée.

Robert SAINT-JEAN.